

Fiche demande

Etablissement : EHPAD WASSELONNE		N° demande : 029 / 2026 / 60121	
Nom :			
Matricule :	Date de naissance : 09/02/1977	Date entrée FPH :	30/08/2021
Statut : Contractuel	Temps de travail : 100 %	Temps de service : 5 ans	
Grade : AGENT SERV HOSP QUALIFIE			
Diplôme :			
Adresse :			

Organisme : 625103	VISOLOTTO		
NDA : 42670274467	Catégorie :	SECTEUR PRIVE LUCRATIF	
Caractère : Discontinu	Dates de formation :	du 01/09/2026 au 30/06/2028	
Répartition :	Coût module : 11 320 €		
Durée PC : 361 jours	Durée totale : 260 jours	Coût horaire :	

Prise en charge demandée : du 01/09/2026 au 30/06/2028	
Nature : Dossier classique	CGR : 02/07/2026 Décision : Sans décision
Intitulé :	BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR SERVICES ET PRESTATIONS DES SECTEURS SANITAIRE ET SOCIAL
Diplôme visé :	BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR SERVICES ET PRESTATIONS DES SECTEURS SANITAIRE ET SOCIAL
Niveau visé :	Niveau 5 - Bac + 2 (ex Niveau III)

09 / 2026	10 / 2026	11 / 2026	12 / 2026	01 / 2027	02 / 2027	03 / 2027	04 / 2027	05 / 2027	06 / 2027	07 / 2027	08 / 2027
14 jours	17 jours	13 jours	7 jours	14 jours	14 jours	13 jours	14 jours	13 jours	30 jours	29 jours	0 jours
09 / 2027	10 / 2027	11 / 2027	12 / 2027	01 / 2028	02 / 2028	03 / 2028	04 / 2028	05 / 2028	06 / 2028		
17 jours	14 jours	15 jours	11 jours	29 jours	29 jours	30 jours	13 jours	24 jours	1 jours		

Droits utilisés : 0.0 jours	Durée non indemnisée : 0 jours	Droits restants : 720.0 jours
------------------------------------	---------------------------------------	--------------------------------------

Exercice	Poste	Pédagogie	Déplacement	Indemnité	Total
2026	CFP (350)	1 729,22 €	444,45 €	3 747,35 €	5 921,02 €
2027	CFP (350)	5 769,75 €	1 603,5 €	13 519,84 €	20 893,09 €
2028	CFP (350)	3 951,03 €	1 098,05 €	9 258,15 €	14 307,23 €
Total :		11 450 €	3 146 €	26 525,34 €	41 121,34 €

Hébergement : 0 €	Repas : 1 540 €	Transport : 1 606 €	Subrogation pédagogie : 11 320 €
--------------------------	------------------------	----------------------------	---

Récapitulatif des dossiers de l'agent :
 029 / 2026 / 60121 DC BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR SERVICES ET PRESTATIONS DES Sans décision 361 jours

préparation du projet

Elément qui ont orienté ma formation:

- **Formations préparatoires:**
- Formation bureautique → première expérience dans le domaine de la bureautique, Word, Excel, PowerPoint, comment faire des recherches sur internet/vocabulaire qui s'y rattache.
- **formation de secrétaire médicale** → la formation de secrétaire médicale a été une continuité/ apprentissage du traitement de texte, note d'information et note de service, facturation, courrier de rappels (publipostage), gestion des rdv des praticiens, organisation des réunions et des déplacements, gestion des [stocks](#), création de tableau sur Excel, des graphismes, argumentation de graphismes, réalisation de comparatif avec les données transmises.
Identivigilance traçabilité, secret médical
Obtention certificat ICDL traitement de texte.
- **Prise de connaissances des différentes structures sociales afin d'orienter au mieux les clients.**
- **L'action sociale :** son histoire et son rôle au sein de notre société.
- **Les différents établissements, sociaux et médico-sociaux :**
- **Apprentissage théorique et pratique au sein des établissements suivants :** IME, ITEP, MAS, FAM, ESAT, SAAD, EHPAD.
- **Immersion au sein de l'EHPAD de Wasselonne** → classement de dossiers, prises de note, appels téléphoniques, classement et contrôles des conventions de l'établissement.
- **Entretien en visio avec partenaire (Association Nationale pour la Formation Permanente du Personnel Hospitalier)**
- **Prise de contact avec plusieurs élèves ayant effectué la Formation :** BTS SP3S, Service et Prestations des Secteurs Sanitaires et Social.
Pour exemple:
 - Madame X effectue sa formation en alternance dans un service social de proximité, CCAS du département, accompagne essentiellement les personnes âgées dans leurs démarches administratives, logement, transport, vie sociale et citoyenne / mesures qui permettent aux personnes âgées de plus de 60 ans de préserver le plus possible leur autonomie.
 - Madame Y effectue sa formation dans un service de protection des majeurs, en tant que mandataire judiciaire.
 - Madame Z salariée du CEA traite les dossiers d'APA aide à financer le maintien à domicile des personnes âgées.

Mobilité :

- Déplacement en bus et véhicule personnel

L'impacte du projet sur ma vie personnelle :

Mes enfants étant plus âgés aujourd'hui seront davantage un soutien lors de cette formation.

Mon évolution professionnelle ainsi que mon expérience dans le domaine de l'aide aux personnes m'aideront à m'épanouir personnellement.

Mes motivations

Formation BTS SP3S

- La formation s'effectue sur deux ans
- TITRE RNCP de niveau 5, BAC +2

Axe d'enseignement :

- Culture générale et expression
- Langue vivante étrangère (anglais)
- Accompagnement et coordination du parcours de la personne.
- Participation à un projet en lien avec les activités de la structure sur le territoire.
- Collaboration à la gestion de la structure et du service.

Ma motivation à effectuer cette formation :

- Le secteur est confronté à un besoin croissant et urgent d'accompagnement à la personne ce qui en fait un domaine d'avenir.
- Le vieillissement démographique de la population, le nombre de particuliers employeurs de 80 ans et plus devrait fortement s'accroître d'ici 2040
- Le nombre de personnes en difficulté post-covid ne cesse d'augmenter.
- Le démantèlement des familles.
- La restructuration des établissements sociaux et médico-sociaux, la dématérialisation des dossiers administratifs.

Face à ces défis, les acteurs du secteur (mutuelles, établissements médico-sociaux, services à la personne) insistent sur la nécessité d'une transformation de l'offre pour développer des réponses intuitives, centrées sur le projet de vie de la personne, notamment dans le métier de l'accompagnement, soulignant l'importance stratégique de cette formation.

ORGANISME DE FORMATION

"HORIZON": école des sciences et de la santé

Après avoir pris contact avec plusieurs établissements, mon choix s'est porté sur cet établissement. Tout d'abord, il enseigne depuis plus de 35 ans le secteur de la santé et des sciences.

La proximité de l'établissement a fortement motivé mon choix. L'établissement se trouve en plein centre de Strasbourg, très bien desservi par les transports en commun

J'ai pu effectuer plusieurs entretiens avec la directrice et l'administration qui m'ont renseignées sur les cours enseignés, les modalités. Ils ont pris le temps d'écouter mes motivations, mon parcours et mon projet personnel qui concordent parfaitement avec l'enseignement proposé.

Ils ont su répondre à mes questions : ce que je vais pouvoir accomplir à l'issue de cette formation, écouter, conseiller et accompagner les usagers, identifier les besoins et assurer un suivi rigoureux de chaque dossier, participer à des projets de vie, travailler en réseau avec des professionnels et institutions, utilisant les outils spécialisés et évaluer l'impact des actions menées pour renforcer l'efficacité des interventions.

Lors de la journée porte ouverte, j'ai pu faire la visite de l'établissement : petite structure 15 à 20 élèves par classe.

J'ai pu entrer en contact avec une élève ce qui a renforcé ma décision.

La formation n'est pas condensée, elle s'effectue sur 2 [ans](#), ce qui facilite l'enseignement.

Les cours sont retranscrits sur un écran, possibilité de prendre des notes

Tests de sélection :

- Français
- Culture générale
- Anglais
- Spécialité (médico-social)

Ambition professionnelle

A l'issue de cette formation :

- Obtention de toutes les capacités pour pouvoir prétendre à un poste de secrétaire de direction dans le domaine hospitalier ou dans l'enceinte d'une structure médico-sociale.
- Protection de travailler en tant qu'agent administratif (la Carsat Alsace-Moselle, la MGEN, structure hospitalière)

Au terme de cette formation, je pourrais exercer les métiers suivants :

- Gestionnaire conseil.
- Conseiller d'action sociale.
- Responsable de secteur en service d'aide à domicile.
- Assistante RH.
- Assistante de qualité.
- Tout dépendra des portes qui s'ouvriront à moi à l'issue de cette formation.

Fiche critères

Item	Saisi	Note	Total
02/07/2026			
029/2026/60121 - - BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR SERVICES ET PRESTATIONS DES SECTEURS SANITAIRE ET SOCIAL			
1. Objectif de l'agent			
Développer ses connaissances ou compétences dans son champ professionnel		0	0
Développer ses connaissances ou compétences hors de son champ professionnel		30	0
Opérer une reconversion		40	40
2. Finalité de la formation			
Formation à dominante développement personnel ou dimension comportementale			
Formation n'est pas en adéquation avec la qualification de l'agent ou la technique qu'il veut développer ou la formation correspond à une technique non reconnue		-120	0
Formation permettant de développer des compétences dans le champ social et culturel		-120	0
Formation débouchant sur l'exercice d'une profession non réglementée - formation non prioritaire		20	0
Formation permettant d'exercer une profession réglementée - formation prioritaire	1	20	20
3. Sanction de la formation			
Autre ou absence de sanction de formation			
Formation qualifiante reconnue par un secteur ou branche (CQP : certificat de qualification prof.)		0	0
Diplôme délivré par un Ministère ou Certification professionnelle inscrite au RNCP (répertoire national des certifications professionnelles)	1	35	0
		40	40
4. Catégorie professionnelle			
A (ou contractuel assimilé)		6	0
B (ou contractuel assimilé)		7	0
C (ou contractuel assimilé)	1	10	10
4.1 Agent mentionné à l'art. L.422-3 du code général de la Fonction Publique bénéficiant des évolutions réglementaires du décret du 22 juillet 2022			
Oui			
5. Cohérence du projet			
Insuffisant		3	0
Passable			
Moyen		-60	0
Bon		0	0
Très bon		60	0
		90	0
		120	0
6.1 Accès à une première qualification			
Accès à une première qualification			
6.2 Formation consécutive à une validation partielle VAE			
Formation consécutive à une validation partielle VAE		20	0
6.3 Formation ayant obtenu le financement antérieur d'un CFP mais non effectué pour un motif valable			
Formation ayant obtenu le financement antérieur d'un CFP par l'ANFH mais n'ayant pu être effectuée pour un motif valable (ex: maternité, retrait, autorisation d'absence)		10	0
6.4 Agent sénior (+ de 45 ans)			
Agent sénior (+ de 45 ans)			
6.5 Coût du dossier non cohérent au regard des prix du marché			
Coût du dossier non cohérent au regard des prix du marché	1	20	20
6.6 Spécifique			
Saisir le libellé		-120	0
		20	0
		Total Demande :	
			130

